



Organe international de contrôle des stupéfiants

Pour information - document sans caractère officiel.

EMBARGO: 21 février 2001  
0001 heures (GMT)

## MESSAGE DU PRÉSIDENT

Les traités internationaux relatifs au contrôle des drogues ont essentiellement pour objet de prévenir l'abus de drogues et les problèmes connexes. Les différents thèmes abordés ces dernières années dans les rapports annuels de l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OIGS) étaient directement ou indirectement liés à la prévention de l'usage de ces substances à des fins autres que médicales ou scientifiques.

La nécessité de mesures de prévention semble évidente, mais la ligne de conduite à privilégier en la matière l'est moins. Les causes de l'abus des drogues étant à la fois multiples et interdépendantes, la prévention revêt un caractère tout aussi complexe. À tous les niveaux d'une action de prévention, l'élément clef de l'approche à adopter, quelle qu'elle soit, consiste à réduire la quantité de drogues disponibles à des fins non médicales au moyen de textes législatifs et réglementaires. Auparavant, c'était là le principal, sinon l'unique moyen permettant de lutter contre l'abus de drogues, mais il est peu à peu devenu manifeste qu'une telle façon de procéder n'est, à elle seule, jamais suffisante. À moins d'éliminer totalement l'offre illicite - idéal impossible à atteindre - les drogues continueront de faire l'objet d'un usage abusif et à moins de faire cesser l'abus de drogues - cible tout aussi inatteignable - l'offre illicite perdurera. Des efforts visant à la fois à réduire l'offre de drogues et à agir simultanément sur la demande renforcent donc l'efficacité de l'une et l'autre de ces démarches.

Les traités internationaux requièrent certes l'adoption de mesures propres à réduire la demande de drogues faisant l'objet d'un usage illicite, mais ils exigent également que des drogues soient fournies à ceux qui en ont besoin aux fins d'un traitement médical. Dans son Rapport annuel pour 1999, l'Organe a appelé l'attention de la communauté internationale sur le fait que, dans de nombreuses régions du monde, il était difficile de se procurer des analgésiques efficaces pour soulager la douleur. Pour faire pendant à ce thème, il a été décidé d'examiner un problème tout aussi important, à savoir celui de la consommation excessive de substances placées sous contrôle international.

Le Rapport de l'OIGS pour 2000 décrit la façon dont les substances placées sous contrôle sont consommées en quantités excessives dans certains pays et examine les divers facteurs susceptibles de contribuer à un tel état de choses. Il passe en revue les moyens permettant d'y remédier et évoque les responsabilités des professionnels de la santé, des sociétés pharmaceutiques, des organisations professionnelles, des associations de consommateurs, des autorités nationales et du public.

Même si la tendance à la médicalisation des problèmes sociaux observée depuis quelques années doit être inversée, il est tout aussi indispensable de ne pas entraver l'usage correct de médicaments. Quelles que soient les préoccupations que suscitent les drogues psychoactives et les divers problèmes que pose leur utilisation, force est de constater que ces drogues ont révolutionné le traitement des troubles mentaux au cours des 50 dernières années et que les stupéfiants et les substances psychotropes occupent une place importante dans les soins de santé.

Mis à part les programmes éducatifs de caractère général, les mesures de prévention qui semblent les plus efficaces consistent, entre autres, à réduire les quantités de drogues disponibles en faisant réellement respecter les lois tout en appliquant des sanctions suffisamment dissuasives à l'égard de ceux qui réalisent d'énormes bénéfices en se livrant au trafic de drogues illicites. Cela étant, les efforts visant à réduire l'usage excessif de médicaments vendus sur ordonnance sont davantage tributaires de la formation à dispenser aux médecins et autres professionnels de la santé pour qu'ils les prescrivent de façon rationnelle. L'évolution escomptée dans ce domaine est étroitement liée à l'objectif à long terme consistant à modifier les comportements de la population à l'égard de la médecine, en général, et des drogues psychoactives, en particulier.



**Hamid Ghodse**  
Président de l'Organe